

Pêche sportive au Québec

Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2025 au 31 mars 2026)

• Vous devez également consulter la section « Actualités » pour vérifier si des modifications réglementaires apportées en cours de saison touchent votre plan d'eau.

• IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

Périodes, limites et exceptions de la zone

Zone 13 est

Période	Espèce	Limite de prise	Note	Engin de pêche
1er avril 2025 au 31 mars 2026	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	10 en tout		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	6 en tout		

Plans d'eau – Exceptions réglementaires

Lac Amyot - (47°57'57" N., 76°51'28" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Augier - (48°39'05" N., 76°45'51" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Barthou - (47°52'29" N., 76°56'49" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Cavendish - (47°59'36" N., 76°17'57" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Clair - (48°18'05" N., 77°10'18" O.)(Canton Senneterre)

1er juillet 2025 au 15 juillet 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Clais - (48°06'12" N., 76°42'28" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Cuillère - (48°40'19" N., 76°42'54" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	0 gardé	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Denain - (47°53'38" N., 76°59'21" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	0 gardé	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	même que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac des Terrasses - (48°38'25" N., 75°55'31" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Desforges - (48°44'32" N., 76°44'27" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	0 gardé	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	même que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Draper - (47°59'26" N., 76°52'31" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Hoswart - (48°39'00" N., 76°42'08" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	0 gardé	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	même que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Matchi-Manitou - (48°00'58" N., 77°02'58" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Touladi, Moulac et Lacmou	0 gardé	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Rioux - (48°00'05" N., 76°19'11" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Sans nom (48°32'49" N., 76°36'21" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Sans nom (48°33'32" N., 76°39'24" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Sans nom (48°38'16" N., 75°58'23" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Sans nom (48°39'11" N., 76°47'18" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Sans nom (48°40'47" N., 76°02'22" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Sans nom (48°53'21" N., 76°26'24" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
----------------------------------	----------	-----------	--	--

Lac Wyeth - (48°05'48" N., 77°23'36" O.)(Canton Louvicourt)

1er juillet 2025 au 15 juillet 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Ypres - (47°56'52" N., 76°55'17" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Yser - (47°54'35" N., 76°52'09" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	0 gardé	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	même que la zone		
16 mai 2025 au 30	Brochets	6 en tout		

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

Rivière Delestres - la partie comprise entre son embouchure dans le lac Parent et le premier rapide en amont, situé au point 48°40'52" N., 76°54'25" O.

15 juin 2025 au 31 mars 2026	Toutes les espèces	mêmes que la zone		
------------------------------	--------------------	-------------------	--	--

Zec Capitachouane

16 mai 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	6 en tout		